

Unil

UNIL | Université de Lausanne

| le savoir vivant |

A ta santé ?

Jeunes et alcool

8 juin 2017

SYMPOSIUM

Journée Adolescence 2017

Organisé par le Groupe de Recherche sur la Santé des Adolescents (IUMSP-CHUV),
l'Institut des Sciences Sociales (SSP-UNIL) et l'Institut de Psychologie (SSP-UNIL).



Programme

Ateliers et Conférences

Université de Lausanne

Internef

8h00 à 17h30



Centre hospitalier
universitaire vaudois

Heure	Activité
8h 00	Accueil
8h 30	La prévention alcool par les pairs et l'utilisation des nouveaux médias. Pote bourré = pote en danger, un exemple de la Ville de Lausanne Mme Estelle Papaux Secrétaire générale en charge de la jeunesse et des quartiers, Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, Ville de Lausanne
9h 30	Pause café
10h 00	Premier Atelier à choix
12h 00	Repas (non inclus)
13h 30	Deuxième Atelier à choix
15h 30	Pause café
16h 00	Adolescence et nouveaux codes Dr Olivier Revol Chef de service de Neuropsychiatrie de l'enfant Responsable du Centre de Référence pour le Diagnostic des Troubles d'Apprentissages, Lyon
17h 00	Conclusion
17h 30	Fin de la journée

1. Guider le jeune vers le changement: un modèle d'intervention brève motivationnelle

Cristiana Fortini, psychologue responsable

Alicia Seneviratne, psychologue associée

Service d'alcoologie, Département Universitaire de Santé et Médecine Communautaire, CHUV

Quelle attitude adopter qui respecte choix et autonomie du jeune tout en lui permettant d'envisager un changement dans son mode de consommation ? Comment encourager l'engagement plutôt que la rébellion ? L'entretien motivationnel est un style de communication centré sur la personne, qui vise à guider le patient vers un changement au sein d'une relation dénuée de jugement, empathique et collaborative. Cet atelier a pour but d'introduire un modèle d'intervention brève basé sur l'approche de l'entretien motivationnel. Ce modèle accorde une attention particulière à la manière dont on s'adresse au jeune, à *comment* faire plutôt que *quoi* faire pour qu'il envisage un changement de comportement qui soit en adéquation avec son système de valeurs et ses projets. Au travers d'exercices pratiques, les participants pourront expérimenter comment guider une conversation avec un jeune vers un changement lié à sa consommation d'alcool.

2. Tu ne boiras point ma fille/mon fils: fruit défendu ou cadre nécessaire ?

Sophie Baudat, Stijn Van Petegem & Grégoire Zimmermann

Family and Development research center (FADO), Institut de Psychologie, Université de Lausanne

A l'adolescence, la question des règles et des limites est une source de questionnement et de préoccupation pour l'entourage (i.e., parents, enseignants, etc.), en particulier lorsqu'il s'agit de prévenir l'engagement des adolescent-e-s dans des comportements à risque comme la consommation de substances psychoactives. Que ce soit dans la littérature scientifique ou dans les ouvrages vulgarisés, la question de savoir s'il est sage pour les parents d'interdire beaucoup de choses pendant l'adolescence reste très débattue. D'un côté, les adultes souhaitent, grâce à ces interdictions, protéger les adolescents et éviter qu'ils ne s'engagent dans des activités répréhensibles. D'un autre côté, il est possible que certaines interdictions aient simplement les effets inverses (p.ex. défiance, opposition) à ceux initialement escomptés. À partir des travaux de recherche issus de la théorie de l'auto-détermination, cet atelier vise à proposer une réflexion sur l'efficacité des règles et des interdictions à l'adolescence, en particulier en ce qui concerne la consommation d'alcool. Les participants seront amenés à travailler sur la distinction entre le contenu de la règle (c'est-à-dire, *qu'est-ce qui* est interdit ?) et la manière dont la règle est communiquée (c'est-à-dire, *comment* l'interdiction est formulée ?) dans des situations de la vie quotidienne.

3. Prévention des risques liés à la consommation d'alcool des jeunes en milieu festif: contextes, enjeux et réponses actuelles

Yana Scheurer, Stéphane Caduff, Joëlle Duruz

Chargés de projets prévention, Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme

Cet atelier propose un état des lieux des principaux enjeux entourant la consommation des jeunes, en milieu festif principalement, du point de vue des professionnels de la prévention. Les participants seront invités à partager des réflexions sur la réalité des jeunes d'aujourd'hui et à découvrir les outils mobilisés dans une optique préventive et de réduction des risques.

4. Causes et conséquences de la consommation d'alcool à l'adolescence

Anne Meynard

Médecin adjointe, Unité des Internistes Généralistes et Pédiatres (UIGP), Faculté de médecine. Genève

Les questions de consommation d'alcool à l'adolescence seront abordés dans une perspective développementale et d'éducation à la santé, soulignant particulièrement l'importance de la diversité des points de vue des divers protagonistes (jeunes, parents, professionnels). L'atelier sera interactif (exercices pratiques, mises en situation).

-
- **La prévention alcool par les pairs et l'utilisation des nouveaux médias. Pote bourré = pote en danger, un exemple de la Ville de Lausanne**

Mme Estelle Papaux

Secrétaire générale en charge de la jeunesse et des quartiers, Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, Ville de Lausanne

Modérateur: André Berchtold

- **Adolescence et nouveaux codes**

Dr Olivier Revol

Chef de service de Neuropsychiatrie de l'enfant
Responsable du Centre de Référence pour le Diagnostic des Troubles d'Apprentissages,
Lyon

Modérateur: Grégoire Zimmermann

- **Conclusion**

André Berchtold & Grégoire Zimmermann

Organisation

Joan-Carles Suris, Groupe de Recherche sur la Santé des Adolescents (IUMSP, CHUV), André Berchtold, Institut des Sciences Sociales & LIVES (Faculté des SSP, UNIL) et Grégoire Zimmermann, FADO, Institut de Psychologie (Faculté des SSP, UNIL).

Finance d'inscription

La participation est de **120 CHF pour la journée** et de **60 CHF pour les étudiants** (inclus 2 pauses café mais sans repas de midi, places limitées à 100 personnes).

Date limite d'inscription: **24 mai 2017.**

Attestation

Une attestation de 8 heures de formation continue sera délivrée aux participants.

La journée a lieu à l'Université de Lausanne, campus de Dorigny, bâtiment Internef.



